

SERVICE CIVIQUE FORMATION DANS L'YONNE

.....

UN PARTENARIAT TERRITORIAL FORT POUR ET AVEC LES JEUNES

Rappel des enjeux du dispositif et du contexte :

L'accès des jeunes « décrocheurs » au service civique est une des orientations stratégiques adoptées par l'agence du service civique depuis 2013.

Le service civique a fait partie des actions retenues par le ministre de l'éducation nationale, lors du lancement du réseau « objectif formation-emploi ». Il s'articule également avec le plan national « vaincre le décrochage scolaire » et s'associe aux orientations de la mesure « Les alliances éducatives » qui considèrent une approche globale du jeune par la concertation avec un réseau pluri-professionnel.

Dans le département de l'Yonne, un partenariat élargi s'est structuré au sein d'un comité de pilotage (la DDCSPP, la DSDEN, le Conseil Départemental et la Ligue de l'enseignement), associés à de nombreux partenaires, afin de mettre en œuvre le service civique formation.

Ces quatre partenaires ainsi que plusieurs lycées se sont impliqués dans la réussite de l'expérimentation durant les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015.

A cette issue, le comité de pilotage a acté la poursuite du dispositif et son développement par l'accompagnement de 20 jeunes sur l'année scolaire 2015-2016, puis de 20 nouveaux jeunes sur l'année scolaire 2016-2017.

Dans l'arsenal des dispositifs visant à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes, le service civique à vocation à avoir une place à part. Dispositif de droit commun, il peut permettre à la fois de répondre aux besoins des jeunes (insertion scolaire, sociale et professionnelle) et du territoire (développement économique et social). L'action vise à proposer à 20 jeunes Icaunais "décrocheurs" de vivre une expérience en alternance, en suivant des cours en établissement scolaire, conjointement à un engagement civique et citoyen.

Ainsi, les objectifs du dispositif sont de :

► *Proposer une solution spécifique permettant d'allier projet de formation et mission d'engagement et d'intérêt général*

► *Assurer un suivi personnalisé des jeunes pour les soutenir, tant dans la réussite de cette expérience personnelle que dans leurs choix d'orientations pour leurs projets d'avenir.*

► *Redonner confiance envers le système éducatif et favoriser une intégration sociale et professionnelle de jeunes en difficulté scolaire*

Public ciblé par le service civique formation

Par année scolaire, 20 jeunes de l'Yonne, âgés de 16 à 25 ans,

- ayant échoué au baccalauréat et souhaitant repasser le diplôme en candidat libre
- ou rencontrant d'autres problématiques de décrochage scolaire et visant une Réorientation, une réintégration dans le système éducatif, une entrée en formation ou en emploi

Rôle des partenaires

Le Préfet (DDCSPP) co-finance l'action, assure les relations avec l'agence du service civique et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, coordonne la communication de l'expérimentation et participe à l'évaluation.

La Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale coordonne l'articulation de l'expérimentation avec les différents partenaires, mobilise les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement, assure le suivi et participe à l'évaluation.

Le Conseil Général de l'Yonne co-finance l'action sur l'accompagnement et la formation, participe aux réflexions sur l'expérimentation et sa potentielle évolution.

La Ligue de l'Enseignement, en qualité d'association reconnue complémentaire de l'Éducation Nationale et agréée nationalement pour l'accueil et la mise à disposition de volontaire en service civique, anime et coordonne l'articulation du partenariat service civique formation en proposant son expertise et en mettant en œuvre des outils de contractualisation, d'échanges, d'analyse, de suivi et d'évaluation. Elle est garante de la mise en œuvre du service civique et veille à la bonne articulation avec la partie formation dispensée par l'établissement scolaire le cas échéant. Elle accompagne le jeune et la structure d'accueil dans l'accomplissement de la mission. Elle travaille en concertation étroite avec la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire et rend compte de l'évolution des jeunes aux partenaires et au comité de pilotage.

Le Comité de pilotage,

Composition :

Co présidé par la DDCSPP et la DASEN, il est composé :

- ▶ du DDCSPP ou de son représentant,
- ▶ de la DASEN ou son représentant,
- ▶ du président du Conseil Départemental ou de son représentant,
- ▶ de la Déléguée Générale de la Ligue de l'Enseignement ou de son représentant,
- ▶ des coordinateurs de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire et MOREX

- ▶ des directrices des Centres d'Information et d'Orientation,
- ▶ du conseiller représentant des missions locales de l'Yonne
- ▶ des proviseurs des lycées

Rôles :

- ▶ garantir les valeurs que porte le Service Civique
- ▶ créer les conditions d'accueil des jeunes volontaires au sein des lycées, des associations et des organismes
- ▶ assurer le suivi de chaque parcours par un tableau de bord partagé entre les partenaires
- ▶ valider les aménagements individuels que ce soit au niveau de la scolarité ou de la mission
- ▶ participer au financement de l'expérimentation, à son évaluation et favoriser sa pérennisation
- ▶ réaliser des actions de communication et de valorisation du dispositif

Le comité technique qui œuvre dans la partie opérationnelle rassemble à minima un représentant de chacun des 4 signataires de la convention (EN, CD, DDCSPP, Ligue de l'enseignement). Il associe aux travaux toutes les missions locales du département.

